

Critères d'évaluation CRCN

L'évaluation doit prendre en compte les spécificités de la discipline ainsi que le nombre d'années d'activités professionnelles (thèse et post-doctorats).

Cursus et expériences professionnelles

Le jury doit évaluer :

- Si le cursus est linéaire ou pluridisciplinaire (fréquentation de laboratoires ayant des thématiques différentes ou des approches technologiques complémentaires, ...),
- Si le candidat revient dans son laboratoire de thèse, il doit évaluer la pertinence de ce choix,
- Si les travaux réalisés dans les différents laboratoires ont été valorisés (publication en 1er, co-1er auteur ou autres réalisations).

Réalisations

Le jury évalue l'importance de la contribution conceptuelle, méthodologique ou technologique des travaux ainsi que leur impact pour l'Inserm. Il donne son avis sur les réalisations en tenant compte de la contribution personnelle du candidat (publications, valorisation économique, clinique et sociétale).

Publications :

L'Inserm est signataire de la Déclaration de San Francisco (DORA), veuillez ne pas utiliser l'Impact Factor (IF) comme mesure de substitution de la qualité des articles scientifiques. Le jury doit donner plus d'importance au contenu scientifique d'un article qu'à la notoriété de la revue dans laquelle il a été publié.

Le jury doit donner son avis argumenté sur la qualité, le niveau d'implication du candidat et la visibilité :

- des articles originaux dans des journaux à comité de lecture ;
- des autres publications évaluées par les pairs : revues, ouvrages, publications dans le cadre de congrès internationaux (proceedings), FC3R Short Notes et preprints (PCI, Review Commons, ...),
...

Les articles soumis ou en cours de révision (non publiés) ne sont pas acceptés.

Valorisation : Le jury doit donner son avis sur les capacités de valorisation du candidat en termes de :

- Valorisation économique : Inventions (brevets, licences, contrats industriels) ; création d'entreprise ; développement d'outils (bio-banques, logiciels, bases de données, ontologies, ...).
- Valorisation clinique : Etudes preuves de concept, PHRC, études cliniques ..., implication (promoteur, coordinateur, partenaire) dans des structures transversales (cohortes, enquêtes, centres de référence, CIC, CRB, ...).
- Valorisation sociétale : production d'outils, recommandations et dispositifs en accès libre ou open source, validés par les pairs ; transfert des résultats vers les pratiques ou politiques publiques et mise en œuvre d'interventions et d'innovations en santé (prévention, soins) ; autres productions issues de la recherche participative (co-design, co-production, ...).

<https://pro.inserm.fr/rubriques/en-labo/recherche-participative/vers-de-bonnes-pratiques-de-recherche-participative>.

Projet

Le jury doit analyser et évaluer :

- L'originalité et l'intérêt de la question posée, la prise de risques, la clarté des objectifs, le positionnement dans le contexte national, européen et international, la pertinence

- méthodologique,
- Si le projet est dans la continuité des travaux antérieurs ou s'il propose une rupture conceptuelle et/ou technologique,
 - La faisabilité du projet dans le laboratoire Inserm d'accueil : adéquation des moyens humains, financiers, méthodologiques et technologiques (accès aux plateformes, disponibilité des outils, ...),
 - Les retombées attendues du projet sur l'avancement des connaissances,
 - Le rôle personnel du candidat dans le projet,
 - Le potentiel de valorisation économique, clinique et sociétale,
 - La prise en compte des règles éthiques et des aspects réglementaires : rigueur et intégrité (méthodologie statistique, conflits d'intérêts, reproductibilité, ...).

Animation

Le jury doit donner son avis sur les capacités d'animation scientifique et de diffusion des connaissances du candidat en tenant compte des points suivants :

- Les présentations des travaux de recherche lors de congrès ou séminaires nationaux, européens et internationaux (présentations orales, posters, invitations),
- Communications scientifiques sous forme de preprints en libre accès non évalués par les pairs (bioRxiv, ...),
- Éventuelle obtention de financements,
- Collaborations nationales, européennes ou internationales,
- Encadrement de stagiaires, jeunes scientifiques, personnels techniques, ... ,
- Enseignement,
- Activité d'évaluation scientifique (manuscrits, appels à projets, membre de commissions ou jurys, ...),
- Participation à la vie collective de l'unité (séminaires, gestion, hygiène et sécurité, bonnes pratiques, qualité, plateforme, ...),
- Implication dans la démarche de transition écologique de son équipe/unité,
- La participation à l'organisation d'évènements avec et pour des associations de patients ou d'autres collectifs,
- Les activités et dispositifs de transfert de connaissances et de compétences auprès des patients et le grand public (réunions d'information, plaquettes ou ouvrages, actions de formation professionnelle, ...), ainsi que les activités visant à promouvoir leur engagement dans la recherche (participation à des études, comités consultatifs, ateliers citoyens, ...),
- Les produits de vulgarisation scientifique (articles, interviews, éditions, vidéos, dispositifs de médiation scientifique, débats science et société, ...).

Présentation orale

Le jury doit donner son avis sur la qualité de la présentation orale en jugeant :

- Le caractère structuré, rigoureux et didactique de la présentation,
- La capacité à convaincre et le dynamisme du candidat,
- L'esprit de synthèse du candidat.

Discussion

Le jury doit évaluer la pertinence des réponses lors de la discussion en portant une attention particulière sur :

- La capacité d'analyse, la créativité, le sens critique, la capacité à écouter et à débattre et la concision des réponses du candidat,
- L'autonomie du candidat, l'esprit d'équipe, la volonté de transmettre et de collaborer,
- La culture scientifique du candidat,
- L'intelligence comportementale.

Le jury doit donner son avis sur la capacité du candidat à s'intégrer dans le laboratoire d'accueil Inserm et la connaissance du système de recherche académique en France.